



9^{ème} Grand Prix du golf de l'Isle Adam

Samedi 07, dimanche 08 et lundi 09 juin 2025

Golf de l'Isle Adam – 95290 – L'Isle-Adam

Tél. : 01 34 08 11 11

www.golfisleadam.com / contact@golfisleadam.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

TERRAIN

L'épreuve se déroulera sur le parcours du Golf de l'Isle Adam.

FORME DE JEU

Simple stroke-play brut sur **54 trous**, 18 trous par jour, CUT après 36 trous, classement sur l'addition des scores bruts des 3 tours.

Le nombre de joueurs amateurs qualifiés après CUT sera de : 15 premières dames (plus les éventuels ex aequo), 54 premiers messieurs (plus les éventuels ex aequo). Si des joueurs professionnels jouent le Grand Prix, ils ne seront pas pris en compte dans le calcul du CUT.

SÉRIES ET CATÉGORIES SPORTIVES

(catégories en 2024 – Messieurs 5 / Dames 6)

Une série Messieurs : index inférieur à 5,4

Une série Dames : index inférieur à 9,4

OUVERTE À

L'épreuve est ouverte aux joueurs licenciés ffgolf 2025 s'étant acquitté du droit de jeu fédéral de 40€ ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue.

Les joueurs devront être à jour de leurs droits d'engagement à tous les Grand Prix antérieurs

Les joueurs doivent être titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024, attesté avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié My ffgolf.

Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

Epreuve non-Fumeur : Voir § 1.2.5

INSCRIPTION

La date limite d'inscription est fixée au jeudi 22 mai 2025 à 18 heures (*inscriptions directement sur www.golfisleadam.com*)

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

La liste des joueurs retenus sera publiée au le **lundi 26 mai 2025 à 11h00**

Droits d'engagement :

- pour les adultes : 110 euros
- pour les licenciés ffgolf de 19 à 24 ans (nés entre 2001 et 2006) : 65 euros
- pour les licenciés ffgolf de 18 ans et moins (nés en 2007 ou après) : 50 euros
- pour les membres du golf de l'Isle Adam : 50 euros

Champ des joueurs :

Le nombre maximum de joueurs sera de 144 incluant 39 dames minimum (hors Wild Card) et 14 Wild Card maximum

Le club réservera 10% de son champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index (exemple : mai à aout : 10% de 114 messieurs = 11 et 10% de 42 dames = 4). Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%. Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Sauf pour les Grands Prix Elites, les joueurs/joueuses seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le tableau précédent, ceci à la date de clôture des inscriptions.

La limite éventuelle d'index ne s'applique pas aux joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames ou aux joueurs classés dans le Mérite National Amateur.

Journée de reconnaissance : Gratuite la veille du 1^{er} tour, soit le **vendredi 06 juin 2025**

HEURES DE DÉPARTS

- Premier tour : 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs) Ordre de jeu : Bloc 2, puis Bloc 1, Bloc 3 et pour finir Bloc 4.
- Deuxième tour : Bloc 3, Bloc 4, Bloc 2 et Bloc 1.
- Troisième tour : en fonction des résultats du total des deux premiers tours, ordre décroissant.

Le 1^{er} tour, par tranches horaires en respectant l'ordre du Mérite Amateur puis l'ordre croissant des index à l'intérieur de ces tranches. (Les départs seront disponibles sur www.golfisleadam.com le vendredi 06 juin 2025 à partir de 11h00).

Les départs du 2^{ème} tour seront ceux du 1^{er} tour en les divisant en deux et en permutant chaque moitié tout en gardant les mêmes groupes.

Les départs du 3^{ème} tour seront par ordre de classement brut inverse des 2 premiers tours.

Les horaires de départs sont consultables sur le site du Club : www.golfisleadam.com et sur celui de la F.F.G.

Premier tour : premier départ à 7 heures 15

Deuxième tour : premier départ à 7 heures 15

Troisième tour : premier départ à 8 heures 00

MARQUES DE DÉPARTS

Messieurs : Repère 2 Marques Blanches – 6.188 mètres, Par 72, SSS 72,4

Dames : Repère 4 Marques Bleues – 5.152 mètres, Par 72, SSS 72,3

JEU LENT

La procédure de jeu rapide des règles locales fédérales permanentes s'applique (lire § 1.2-2-3 et 1.2.2-4 du vadémécum)

DÉPARTAGE DES EX ÆQUO

En cas d'égalité pour la 1^{re} place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, il sera joué un play-off en trou par trou sur les trous 18, 1,2, 17 et ainsi de suite

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou. (Classement RMS)

PRIX

Les 3 premiers messieurs du classement brut seront récompensés.

Les 2 premières dames du classement brut seront récompensées.

REMISE DES PRIX

Le lundi 09 juin 2025 au Club House 30 minutes après la fin de la compétition, suivi d'un cocktail.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE - ARBITRES

Arnaud VAN de MEIRSSCHE – Directeur Golf de l'Isle Adam

Catherine BEAUCHESNE – Arbitre

Antoine TROJANI - Arbitre

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Grand Prix pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).

